



Dès le début des années 2000, le groupe Archimedia s'est attaché à encourager les concours, moyen extraordinaire pour obtenir une meilleure qualité architecturale, mais également des projets aux budgets mieux maîtrisés.

Avant l'avènement d'Archimedia, les concours organisés depuis l'indépendance se comptaient sur les doigts des deux mains, peut être même d'une seule ! Très tôt, nous avons pris le parti d'encourager cette pratique en organisant plusieurs conférences, dont une « fameuse », au Hilton de Rabat, un soir de Ramadan 2002. Plus de 400 architectes étaient présents pour manifester leur désir de voir l'administration, en premier lieu, se mettre à la pratique des concours.

Nous avons également pris le parti de donner à ces compétitions, une fois les résultats connus, une bonne couverture médiatique. En quelques années, à notre grand bonheur, nous avons vu plusieurs administrations et même le secteur privé, soucieux d'équité et de qualité, lancer des compétitions architecturales de plus ou moins grande envergure.

L'organisation d'un concours nécessite, au préalable, une réflexion poussée qui se concrétise par un programme détaillé conçu par un programmiste confirmé. Cette démarche, souvent absente dans une commande classique, est à elle seule un gage important de réussite du projet. Les Maîtres d'ouvrages, publics ou privés, se sont vite rendu compte qu'organiser un concours peut aussi constituer un vecteur de communication gratuit et important, en plus du fait, bien établi, de disposer du meilleur projet possible. L'exigence de qualité était, enfin, au rendez-vous !

C'est dans ce souci de transparence et d'excellence qu'il faut saluer l'organisation du concours de l'Ecole Centrale de Casablanca, organisé par l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale. Le lauréat est un groupement d'architectes dont vous trouverez le détail dans ce numéro, et que nous saluons au passage.

Cependant, sans vouloir remettre en cause la qualité des projets gagnants il y a un gros « hic » : la composition du jury, dont huit membres sur neuf étaient des fonctionnaires. Quel que soit leur talent, ces personnes, qui sont sous la tutelle naturelle de leur hiérarchie, n'ont jamais conçu ni construit un projet de leur vie. A l'instar des prix d'économies qui sont donnés par des économistes et des prix de médecine par des médecins il serait normal qu'un projet d'architecture soit jugé d'abord par des architectes indépendants et non fonctionnaires, afin d'être à l'abri de toute pression hiérarchique.

S'il est concevable que le maître d'ouvrage ait le dernier mot et préside le jury, celui-ci doit s'entourer, et c'est une condition sine qua non, de compétences indispensables, c'est-à-dire des architectes de renom qui doivent être numériquement aussi nombreux que les « administratifs ». Ceci n'a pas été fait dans ce concours qui restera dans les annales comme une « expédition » administrative.

Fouad Akalay